Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Nom du produit : METHYL ETHYL CETONE

Code du produit : S2113

No.-CAS : 78-93-3

Synonymes : MEC, Méthyléthylcétone

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant/Fournisseur : Shell Chemicals Europe B.V.

PO Box 2334 3000 CH Rotterdam

Netherlands

 Téléphone
 : +31 (0)10 441 5137 / +31 (0)10 441 5191

 Téléfax
 : +31 (0)20 716 8316 / +31 (0)20 713 9230

Numéro d'appel d'urgence : +44 (0) 1235 239 670

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Utiliser seulement dans procédés industriels.

Restrictions d'utilisation : Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications

que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé

l'avis du fournisseur.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables : Catégorie 2 Irritation oculaire : Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique

: Catégorie 3 (Système nerveux central, Effets narcotiques)

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : DANGERS PHYSIQUES:

H225 Liquide et vapeurs très jnflammables.

DANGERS POUR LA SANTÉ :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

Produit classé non dangereux pour l'environnement selon les critères du règlement CPL (classification, étiquetage et

emballage).

Informations Additionnelles

sur les Dangers

: EUH066 L'exposition répétée peut provoquer

dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes

nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne

à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas

de malaise. Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au

frais.

Elimination:

P501 Éliminer les déchets et les récipients par la remise à un éliminateur agréé ou conformément aux réglementations

locales et nationales en vigueur.

Autres dangers

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur le sol et atteindre des sources d'ignition éloignées, provoquant un danger d'incendie en retour de flamme. Même avec une métallisation et une mise appropriées, ce matériau peut accumuler une charge électrostatique. L'accumulation d'une charge suffisante peut entraîner une décharge électrostatique et l'inflammation des mélanges inflammables air-vapeur. L'exposition peut augmenter la toxicité d'autres matériaux. Voir la Section 11 pour les détails.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Classification	Concentration
	NoCE	(67/548/CEE)	(RÈGLEMENT	[%]
	Numéro		(CE) No	
	d'enregistrement		1272/2008)	
butanone	78-93-3	F; R11	Flam. Liq. 2; H225	<= 100
		Xi; R36	Eye Irrit. 2; H319	
		R66-R67	STOT SE 3; H336	
			EUH066	

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : NE PAS ATTENDRE.

Garder la victime au calme. Obtenir un traitement médical

immédiatement.

En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'air libre. Si la victime ne se rétablit

pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche

pour un traitement additionnel.

En cas de contact avec la

peau

: Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec

de l'eau puis, si possible, la laver au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement les yeux avec de copieuses quantités d'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les

paupières ouvertes. Amener la victime au centre médical le

plus proche pour un traitement additionnel.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement

médical le plus proche pour y recevoir des traitements

supplémentaires. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête plus basse que les hanches pour empêcher

l'aspiration.

Si les signes et symptômes tardifs suivants apparaissent dans les 6 heures qui suivent l'ingestion, transporter le patient au centre médical le plus proche: une fièvre supérieure à 38.3°C, le souffle court, une oppression thoracique, de la toux ou une

respiration sifflante continue.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Si le produit pénètre dans les poumons, les signes et les symptômes peuvent consister en une toux, une suffocation, une respiration sifflante, une respiration difficile, une

oppression thoracique, le souffle court et/ou de la fièvre. Les signes et symptômes d'une dermatite délipidante peuvent

comporter une sensation de brûlure et/ou un aspect

sec/craquelé.

Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent

comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une

tuméfaction et/ou une vision floue.

L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut provoquer une dépression du système nerveux central (SNC), résultant en des étourdissements, des sensations de vertiges, des céphalées, des nausées et une perte de coordination.

Une inhalation continue peut causer un évanouissement et la

mort.

Protection pour les

secouristes

: En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les

accidents, les blessures et l'environnement.

Avis aux médecins : Risque de pneumonie chimique. Envisagez : lavage gastrique

avec protection des voies respiratoires, administration de

3 / 17 800001033918 TN

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

charbon activé.

Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des

conseils.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

: Mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.

Moyens d'extinction inappropriés

: Aucun(e)

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et

peuvent s'enflammer à distance.

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de

combustion incomplète.

Méthodes spécifiques d'extinction

: Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone

d'incendie.

Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Portez une combinaison de pompier

conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe :

EN469).

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur.

Informer les autorités si la population ou l'environnement sont exposés à ce produit ou pourraient l'être.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et

peuvent s'enflammer à distance.

Formation possible de mélange vapeur-air explosif.

: Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non

protégé et non nécessaire.

Rester au vent et hors des zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Arrêter les fuites, si possible sans prendre de risque. Eliminer toutes les causes possibles d'inflammation dans la zone

Version 1.0

Date de révision 26.09.2016

Date d'impression 03.09.2022

environnante. Utiliser un confinement approprié (pour le produit et les eaux d'extinction) pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières en utilisant du sable, de la terre, ou d'autres barrières appropriées. Tenter de disperser les vapeurs ou de diriger leur écoulement vers un endroit sûr, par exemple par arrosage en brouillard. Prendre des mesures de précautions contre les décharges électrostatiques. S'assurer de la continuité électrique de tous les équipements par la continuité des masses et la mise à la terre.

Ventiler complètement la zone contaminée.

Contrôler la zone avec un indicateur de gaz combustible.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par rinçage à l'eau . Le conserver comme déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques. Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on éliminera en toute sécurité. Oter les terres contaminées et les évacuer en toute sécurité.

Conseils supplémentaires

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au chapitre 8 de la feuille de donnée de sécurité. Se reporter au chapître 13 de la FDS en cas de déversement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions Générales

: Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manutention. Se reporter à la section 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protection individuelle.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manutention, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage sont conformes aux réglementations locales.

Conseils pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction d'air.

Les réservoirs de stockage en vrac doivent être endigués (en cuvette de rétention).

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eliminer toutes les causes d'inflammation. Eviter les étincelles.

Les décharges électrostatiques peuvent causer un incendie.

Vérifiez la continuité électrique en procédant à une

métallisation et à la mise à la terre (mise à la masse) de tous

les équipements afin de réduire le risque.

Les vapeurs se trouvant dans l'espace libre de la cuve de

stockage peuvent se situer dans la zone

d'inflammabilité/explosivité et être ainsi inflammables. Eliminer de manière adéquate tout chiffon ou matériau de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie. N'utilisez PAS d'air comprimé pour les opérations de remplissage, de déchargement ou de manipulation.

éviter le contact : Agents fortement oxydants.

Transfert de Produit : Se reporter aux directives dans la section Manipulation.

Stockage

Conditions de stockage

sures

: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Prendre garde à leur accumulation dans les fossés et dans les espaces confinés.

Reportez-vous à la section 15 pour toute législation

complémentaire spécifique concernant le conditionnement et

le stockage de ce produit.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Pour les conteneurs ou leur revêtement

interne, utiliser de l'acier doux ou de l'acier inoxydable. Matière non-appropriée: Caoutchouc naturel, butyl, néoprène

ou nitrile.

Consignes concernant les

récipients

: Les récipients, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir

des vapeurs explosives. Ne pas découper, percer, broyer, souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à

proximité de conteneurs.

Utilisation(s) particulière(s) : Sans objet

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage

sont conformes aux réglementations locales.

Consultez des références supplémentaires sur les pratiques

de manipulation en toute sécurité :

American Petroleum Institute 2003 (Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents

Institut américain du pétrole 2003 (Protection contre

l'inflammation provoquée par l'électricité statique, la foudre et les courants vagabonds)] ou National Fire Protection Agency 77 (Recommended Practices on Static Electricity [Association nationale de protection contre les incendies 77 (Pratiques

recommandées relatives à l'électricité statique)]. IEC TS 60079-32-1 : Risques électrostatiques, guide

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucun établi.

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Méthodes de Contrôle

Il peut être requis de surveiller la concentration des substances en zone de travail ou en milieu général pour vérifier la conformité avec la LEMT et que les moyens de contrôle de l'exposition sont adaptés. Pour certaines substances, une surveillance biologique peut également se révéler appropriée.

Des méthodes validées de mesure de l'exposition doivent être appliquées par une personne qualifiée et les échantillons doivent être analysés par un laboratoire agréé.

Des exemples de sources de méthodes conseillées de surveillance de l'air sont données cidessous, sinon contacter le fournisseur. Des méthodes nationales supplémentaires peuvent être disponibles.

National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH), USA: Manual of Analytical Methods http://www.cdc.gov/niosh/

Occupational Safety and Health Administration (OSHA), USA: Sampling and Analytical Methods http://www.osha.gov/

Health and Safety Executive (HSE), UK: Methods for the Determination of Hazardous Substances http://www.hse.gov.uk/

Institut für Arbeitsschutz Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA), Germany. http://www.dguv.de/inhalt/index.isp

L'Institut National de Recherche et de Sécurité, (INRS), France http://www.inrs.fr/accueil

Mesures d'ordre technique

 Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition.
 Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent :

Utiliser des systèmes étanches dans la mesure du possible. Ventilation antidéflagrante correcte pour contrôler les concentrations atmosphériques en dessous des recommandations/limites d'exposition.

Une extraction des gaz d'échappement est recommandée. Il est conseillé d'utiliser des systèmes automatiques d'eau pour la lutte anti-incendie et d'arrosage en douche. Rince-yeux et douche en cas d'urgence.

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Informations générales:

Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux. Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les

Version 1.0

Date de révision 26.09.2016

Date d'impression 03.09.2022

mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur.

Équipement de protection individuelle

Mesures de protection

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection respiratoire

: Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en viqueur.

Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.

Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple lorsque les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il existe un risque de manque d'oxygène ou dans un espace confiné) utiliser un appareil respiratoire à pression positive adapté. Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.

Si des respirateurs à filtration d'air sont convenables pour les conditions d'utilisation :

Sélectionner un filtre adapté aux gaz et vapeurs organiques (Point d'Ebullition > 65 °C) (149°F).

Protection des mains Remarques

Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Protection long terme: Caoutchouc Butyle. Caoutchouc nitrile. Contact accidentel/Protection contre les éclaboussures: Gants en PVC ou en caoutchouc du néoprène. En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

> facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte du matériau du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants.

> Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème

hydratante non parfumée.

: Lunettes de protection contre les projections de produits Protection des yeux

chimiques (Masque monobloc type Monogoogle ®)

homologuées à la Norme UE EN166.

S'il existe un risque important de projections, portez un

masque de protection intégral.

Protection de la peau et du

corps

: Porter des vêtements antistatiques et ignifuges si une

évaluation du risque local l'exige.

Aucune protection cutanée n'est requise dans des conditions

normales d' utilisation.

Pour des expositions prolongées ou répétées, utiliser des vêtements imperméables sur les parties du corps susceptibles

d.être exposées.

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau

pour les salariés.

Risques thermiques : Sans objet

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer et

d'aller aux toilettes.

Faire nettoyer les vêtements souillés ou éclaboussés avant

toute réutilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

: Les directives locales sur les limites des rejets de composés Conseils généraux

volatils doivent être respectées lors du rejet à l'extérieur de

l'air contenant des vapeurs.

Minimiser le déversement dans l'environnement. Une étude doit être effectuée pour s'assurer du respect de la législation

environnementale locale.

Les informations relatives aux mesures de rejet accidentel se

trouvent à la section 6.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide.

METHYL ETHYL CETONE

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

Couleur : clair

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Données non disponibles

pH : Non applicable

Point de fusion/point de

congélation

: -86 °C / -123 °F

Point/intervalle d'ébullition : 79,5 °C / 175,1 °F

Point d'éclair : -9 °C / 16 °F

Taux d'évaporation : 3,3

Méthode: DIN 53170, di-éthyl éther=1

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité, : limite d'inflammabilité supérieure

supérieure

11,5 %(V)

Limite d'explosivité, inférieure : limite d'inflammabilité inférieure

1,8 %(V)

Pression de vapeur : 12,600 Pa (20 °C / 68 °F)

Densité de vapeur relative : 2,4 (20 °C / 68 °F)

Densité relative : 804 - 806 (20 °C / 68 °F)

Méthode: ASTM D4052

Densité : 804 - 806 kg/m3 (20 °C / 68 °F)

Méthode: ASTM D4052

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : 250 g/l Miscible. (20 °C / 68 °F)

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 0,3

Température d'auto-

inflammabilité

: 515 °C / 959 °F

Température de

décomposition

: Données non disponibles

Viscosité

Viscosité, dynamique : 0,42 mPa.s (20 °C / 68 °F)

Viscosité, cinématique : Données non disponibles

Propriétés explosives : Non applicable

10 / 17 800001033918 TN

METHYL ETHYL CETONE

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

Propriétés comburantes : Données non disponibles

Tension superficielle : 24,8 mN/m, 20 °C / 68 °F

Conductivité : Conductivité électrique : > 10 000 pS/m, Un certain nombre

de facteurs, tels que la température du liquide, la présence de contaminants et d'additifs antistatiques, peuvent avoir une grande influence sur la conductivité d'un liquide.. Ce matériau

n'est pas un accumulateur statique.

Poids moléculaire : 72,11 g/mol

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors

de ceux répertoriés dans les sous-paragraphes suivants.

Stabilité chimique : Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le matériau est

manipulé et stocké conformément aux règles.

Possibilité de réactions

dangereuses

Conditions à éviter

: Réagit avec les agents fortement oxydants.

: Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres

causes d'inflammation.

Empêcher l'accumulation de vapeurs.

Dans certaines circonstances le produit peut s'enflammer à

cause de l'électricité statique.

Matières incompatibles : Agents fortement oxydants.

Produits de décomposition

dangereux

: Une décomposition thermique dépend grandement des

conditions. Un mélange complexe de solides

atmosphériques, de liquides et de gaz, y compris du

monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre et des composés organiques non identifiés, se

dégagera lorsque ce matériau subira une combustion ou une

dégradation thermique ou oxydative.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'Évaluation : Les informations données sont basées sur des essais sur les

produits.

Informations sur les voies d'exposition probables

: L'exposition peut avoir lieu par l'intermédiaire d'une inhalation, d'une ingestion, d'une absorption par la peau et par un contact avec les yeux ou la peau et par une ingestion accidentelle.

Toxicité aiguë

Produit:

METHYL ETHYL CETONE

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: >2000 - <= 5000 mg/kg

Remarques: Peut être nocif si inhalé.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 : 5000 ppm

Remarques: Faible toxicité:

Toxicité aiguë par voie

cutanée .

: DL50 Lapin: > 5.000 mg/kg

Remarques: Faible toxicité:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Non irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Non considéré comme un agent de sensibilisation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Remarques: Non mutagène.

Cancérogénicité

Produit:

Remarques: Estimé non cancérigène.

Matériel	GHS/CLP Cancérogénicité Classification	
butanone	Aucune classification relative à la cancérogénicité	

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Remarques: Non considéré comme nuisant à la fertilité., Non toxique pour le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

12 / 17 800001033918 TN

METHYL ETHYL CETONE

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

Produit:

Remarques: Peut être cause de somnolence et d'étourdissement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques: Toxicité systémique faible lors d'une exposition répétée., L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Toxicité par aspiration

Produit:

L'aspiration dans les poumons du produit avalé ou vomi peut provoquer une pneumopathie chimique qui peut être mortelle.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exister.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Base d'Évaluation : Les informations données sont basées sur des essais sur les

produits.

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons

(Toxicité aiguë)

Remarques: Pratiquement non toxique:

LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Toxicité pour les crustacées

(Toxicité aiguë)

Remarques: Pratiquement non toxique:

LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

(Toxicité aiguë)

Remarques: Pratiquement non toxique:

LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

Toxicité pour les crustacées (Toxicité chronique)

Toxicité pour les microorganismes (Toxicité

aiguë)

: Remarques: Données non disponibles

: Remarques: Données non disponibles

Remarques: Pratiquement non toxique:

LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Persistance et dégradabilité

METHYL ETHYL CETONE

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Facilement biodégradable., S'oxyde rapidement

par réactions photochimiques dans l'air.

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Estimé non significativement bioaccumulable.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 0,3

Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Se dissout dans l'eau.

Autres effets néfastes

donnée non disponible

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Non considéré comme ayant un potentiel de destruction de la

couche d'ozone.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Si possible récupérer ou recycler.

Le générateur de déchets est responsable de déterminer la toxicité et les propriétés physiques du matériau produit pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations

applicables.

Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les

cours d'eau.

Il est interdit de laisser les déchets contaminer le sol ou l'eau.

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée.

Emballages contaminés : Vider complètement le récipient.

Après la vidange, ventiler dans un endroit sûr, loin de toute source d'étincelles ou de feu. Les résidus peuvent présenter

un risque d'explosion.

Ne pas percer, découper ou souder les fûts non nettoyés. Envoyer chez un récupérateur de fûts ou de métaux.

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

ADR

Numéro ONU : 1193

Nom d'expédition des : ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE, MÉTHYLÉTHYL-CÉTONE

Nations unies

Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3
Numéro d'identification du : 33

danger

Dangereux pour : non

l'environnement

RID

Numéro ONU : 1193

Nom d'expédition des : ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE, MÉTHYLÉTHYL-CÉTONE,

Nations unies METHYLETHYLCETONE

Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3
Numéro d'identification du : 33

danger

Dangereux pour : non

l'environnement

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1193

Nom d'expédition des : METHYL ETHYL KETONE

Nations unies

Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3

IMDG-Code

Numéro ONU : UN 1193

Nom d'expédition des : ETHYL METHYL KETONE

Nations unies

Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3
Polluant marin : non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Catégorie de pollution : Z Type de bateau : 3

Nom du produit : Méthyléthylcétone

Précautions spéciales : Se référer au chapitre 7, Manipulation et Stockage, pour les

précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaître ou se

conformer pour le transport du produit.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au chapitre 7,

> Manipulation et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaitre ou se conformer pour le

transport du produit.

Informations Complémentaires : Ce produit pourra être transporté après mise sous azote. L'azote est un gaz inodore et invisible. L'exposition à des atmosphères enrichies à l'azote déplace l'oxygène disponible et peut entraîner l'asphyxie ou la mort. Le personnel est invité à observer les précautions de sécurité les plus strictes dans

les espaces fermés.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les informations réglementaires fournies ne sont pas détaillées intentionnellement, d'autres réglementations pouvant s'appliquer à ce produit.

Autres réglementations internationales

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : Listé DSL Listé **IECSC** Listé KECI Listé **PICCS** : Listé **EINECS** : Listé **TSCA** : Listé

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour phrases R

R11 Facilement inflammable. R36 Irritant pour les yeux.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la R66

peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R67

Texte complet pour phrase H

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la

peau.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. H319 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H336

Texte complet pour autres abréviations

Eye Irrit. Irritation oculaire Flam. Liq. Liquides inflammables

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Clé/légende des abréviations : Il est possible de rechercher les abréviations et acronymes

METHYL ETHYL CETONE

Version 1.0 Date de révision 26.09.2016 Date d'impression 03.09.2022 utilisées dans cette FDS standard utilisés dans ce document en consultant des ouvrages de référence (tels que les dictionnaires scientifiques) et/ou des sites Web. Réglementation relative à la fiche de données de sécurité Information supplémentaire Conseils relatifs à la : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures formation de formation appropriées à l'intention des opérateurs. : Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une Autres informations modification par rapport à la version précédente. Sources des principales : Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou données utilisées pour plusieurs sources d'informations (par exemple, les données l'établissement de la fiche de toxicologiques des services de santé de Shell, les données données de sécurité des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272/2008, etc.).

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SONT FONDES SUR L'ETAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT ET ONT POUR OBJET LA DESCRIPTION DU PRODUIT EXCLUSIVEMENT AU REGARD DES EXIGENCES EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET D'ENVIRONNEMENT. CES RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS CONSTITUER UNE QUELCONQUE GARANTIE DES PROPRIETES SPECIFIQUES DU PRODUIT.